



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 42976

Texte de la question

M. Michel Havard appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la question liée à la diminution importante du nombre de chirurgiens-dentistes prévue d'ici 2030. Un peu plus de 40 000 chirurgiens-dentistes actifs ont été recensés par l'ordre national des chirurgiens-dentistes en 2007 et la densité en France s'élève à 65 praticiens pour 100 000 habitants, soit un niveau comparable à la moyenne européenne. Mais si le *numerus clausus* des dentistes restait fixé au niveau actuel - 1 100 étudiants par an - le nombre de chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants diminuerait au cours des 25 prochaines années, passant de 65 dentistes pour 100 000 habitants en 2006, à 55 en 2015 puis environ 40 en 2030, soit 27 000 praticiens pour toute la France, selon une étude de la Drees. Cette évolution est en partie liée à la forte augmentation annoncée des départs à la retraite des praticiens dans les années à venir. Selon la DRESS, le nombre de dentistes qui cessent leur activité devrait ainsi passer de 1 300 en 2007 à 1 650 par an à partir de 2020. On peut déjà constater qu'un nombre croissant de cabinets dentaires ferment, faute de pouvoir trouver un repreneur. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures qu'elle envisage pour maintenir le ratio actuel de dentistes par habitants à l'horizon 2030 et garantir ainsi un bon niveau de soins dentaires pour l'ensemble de la population.

Données clés

Auteur : [M. Michel Havard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42976

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1737

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)